

Guide simplifié renouvellement licence.

Pour les pratiquants, vous commencerez par imprimer le certificat médical disponible sur notre site internet, et vous le ferez compléter par votre médecin lors de votre visite médicale.

Pour effectuer votre demande de licence, il faut scanner votre certificat médical (pour les pilotes et copilotes) sur votre ordinateur, une connexion internet, une adresse mail et une carte bancaire.

Connectez-vous au site « licence.ffa.org » en utilisant le lien sur la new de notre site internet.

- Ecran d'accueil. Notez votre identifiant (numéro de licence) et votre mot de passe. « Entrer »
- Cliquez sur « Mot de passe oublié » si vous ne connaissez plus votre mot de passe.
Vous recevez un mail vous permettant de créer un nouveau mot de passe. Si l'adresse mail n'est plus valide, vous avez la possibilité de la mettre à jour avec « Changer d'adresse e-mail ».
- Retournez sur l'écran d'accueil. Vous entrez votre identifiant (numéro de licence), votre mot de passe, et vous cliquez sur « entrer ».
- Vous êtes identifiés. Vous pouvez commencer votre demande de licence en cliquant sur « renouvellement de mes licences ».
- ASA Aindinoise (code 0501). Cliquez sur la licence à renouveler. Et ensuite « calculer le tarif ».
- Sur l'écran suivant, cliquez sur « continuer avec ces licences »
- Vous pouvez ensuite ajouter une assurance complémentaire. Cochez les cases correspondantes et cliquez sur « continuer ».
- Si votre licence nécessite un certificat médical, vous devrez télécharger le document précédemment scanné à l'aide de la fonction « parcourir ». Vous pouvez aussi ajouter l'abonnement à France Auto. Cliquez ensuite sur « continuer ».
- Un tableau récapitulatif permet de visualiser les éléments qui composent le tarif : le prix de la licence, l'abonnement à France Auto, la cotisation à l'ASA. Cliquez sur « suivant » en haut.
- Le logiciel vous présente le récapitulatif de votre demande de licence. Cliquez sur « suivant ».
- Nous arrivons au règlement. Cliquez sur « Paiement de votre licence ».
- Sélectionnez le moyen de paiement (carte bancaire généralement) et cliquez sur « continuer ».
- Sélectionnez le type de carte bancaire (mastercard, visa...) et vous allez ensuite renseigner les champs correspondants à votre carte bancaire.
- Une fois le règlement effectué, le site e-licence vous confirme que le paiement a été enregistré avec succès. Vous pouvez télécharger un accusé de réception (ticket).

La validation de votre demande de licence par l'ASA Aindinoise étant automatique, vous recevrez quelques jours plus tard votre licence par courrier.